

COHONS ...LE VILLAGE AUX TROIS ESCARGOTS DE PIERRE

20/04/2020



COHONS SE LE DISE !

C'est ensemble que nous vaincrons le virus, par notre solidarité, nos efforts et en respectant les consignes de confinement pour éviter trop de victimes et se concentrer sur le combat de nos vies !
Pour tous les malades, tous les soignants, tous les soldats de cette guerre sans nom, sauvez-vous, sauvez-nous, restez chez vous !

**REPRISE DE LA COLLECTE SÉLECTIVE
DES SACS OU BACS JAUNES ET BLEUS**

EN PORTE-À-PORTE



le tri, c'est reparti !



SDED 52
40 bis Avenue du Maréchal Foch
52000 Chaumont
Tel : 03 25 35 69 29 - www.sded52.fr

Collecte des déchets : tri sélectif, c'est reparti dès vendredi !

Jeudi 23 avril au soir : sortez vos sacs ou bacs jaunes (bouteilles plastiques, briques alimentaires, barquettes et papier en aluminium, boîtes de conserve)

Jeudi 30 avril au soir : sortez vos sacs ou bacs bleus (papier, cartons, cartonnettes) et ainsi de suite...

Le dépôt du verre en bornes est toujours possible ; la collecte étant encore assurée. Les déchetteries de Haute-Marne seront également fermées jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous remercions également de conserver vos déchets verts dans vos jardins.

Les bureaux du SMICTOM sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

Le retrait de bacs à déchets et de composteurs est donc momentanément indisponible.

La permanence téléphonique et courriel reste néanmoins assurée au 03.25.84.43.71.

COVID-19

Collecte des déchets

→ Protéger nos équiipers de collecte

Lingettes et mouchoirs usagés dans des sacs fermés

Sacs bien fermés disposés dans les bacs ou conteneurs

Pas de dépôts à côté des bacs et conteneurs

Propreté du bac ou conteneur (En priorité couvercle et poignées)

Coronavirus, pour se protéger et protéger les autres

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussez, éternuez dans votre coude

Observez une distance de + d'un mètre

Utilisez des mouchoirs à usage unique et jetez-les

Eau non conforme aux nitrates et paiement en ligne pour les factures d'eau



Suite à l'analyse du 9 avril dernier, l'eau d'alimentation du réseau communal est à la fois conforme aux références de qualité mais non-conforme aux limites de qualité en raison de la présence de nitrates (53 mg/l). La consommation d'eau dépassant les 50 mg/L en nitrates est à éviter pour les personnes fragiles (nourissons de moins de six mois, femmes enceintes).

La municipalité mettra à disposition des usagers, dès cet été, un service de paiement en ligne pour vos factures d'eau. Vous pourrez régler votre avis des sommes à payer sur tpe.budget.gouv.fr par carte bancaire ou prélèvement si vous le souhaitez. L'utilisation du site est très simple, sécurisée et disponible 24h/24.

Distribution du courrier – davantage de jours

Les jours d'ouverture pour les 3 semaines à venir :

- du mardi 21 au vendredi 24 avril
- du lundi 27 au jeudi 30 avril
- du lundi 4 au jeudi 7 mai



Les facteurs assureront la distribution du courrier et des colis, et relèveront les boîtes aux lettres. Les espaces de ventes des centres courrier de Chaumont, Langres et Bourbonne, dédiés aux professionnels, seront ouverts aux horaires habituels. Les agences intercommunales postales de Prauthoy, Longeau sont ouvertes les mardis et jeudis de 9h à 12h. Le bureau de Poste de Chalindrey est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h ainsi que le samedi de 10h à 12h.

Opérations de solidarité, d'entraide, participative

Force est de constater qu'à Cohons, la solidarité est naturelle. Cependant, la municipalité met en place certaines actions qui ont pour but de ne laisser personne au bord du chemin. De manière générale, vos élus restent à votre disposition pour toute idée mais aussi, si vous repérez des fragilités, des problèmes d'ordre matériel, professionnels, de santé... Ils sont tenus à un strict respect du secret professionnel et ils veulent être la manifestation de votre solidarité spontanée.

- ✓ **Courses alimentaires et renouvellement d'ordonnances** en pharmacie pour centraliser les besoins et éviter aux plus fragiles de sortir. Prendre contact avec Anne DONARD au 06.50.78.36.02
- ✓ **Masques.**

Pour les personnes saines ou asymptomatiques, il n'est effectivement pas forcément nécessaire de porter des masques homologués comme en portent les soignants et malades. Un simple masque barrière peut déjà aider à ne pas propager les gouttelettes qui transportent le virus. C'est aussi un moyen de se rassurer pour ceux qui craignent les sorties encore autorisées pour faire leurs courses

Leur pénurie incite certains d'entre nous dont les bénévoles de l'association « Escargots en folie » à fabriquer des masques tissus (tailles homme, femme ou enfant) et d'en offrir à ceux qui le souhaiteraient (contacter le 06.86.80.35.99). Nous vous proposons de centraliser les demandes, les productions et les matières dont vous disposez pour que personne ne manque de cet outil minimal de protection. Que vous soyez couturier(e)s, demandeurs ou fournisseurs (du tissu coton blanc, de couleur ou à motifs, des élastiques adaptés font l'affaire et nous en manquons.), faites- vous connaître au 06.83.51.43.59.



✓ **Journal « La Montagne »** La commune, adhérente à l'association, a reçu plusieurs exemplaires d'avril 2020 du journal écrit par les écoliers et habitants du territoire. Au sommaire : humeur, développement local, nature, sports, jeux d'écrivain, pages enfants, patrimoine jardins, annonces associatives... Ils sont à votre disposition gratuitement pour ce numéro (contacter le 06.86.80.35.99). Les abonnements sont possibles pour les éditions suivantes (4 numéros annuels pour 10€). Suivez l'info sur <http://journal.vivreici.free.fr>



- ✓ **Fleurs.** Le confinement ne doit pas nous obliger à vivre un triste printemps. La municipalité se propose de faire une commande de fleurs annuelles auprès d'un maraicher-horticulteur de Meuvy « Le Potager d'Eric », fournisseur de notre commune depuis une quinzaine d'années (dragons, géraniums lierre, suspensions de géraniums, tabacs, sauges...) et de les mettre à disposition des particuliers (dans la limite du raisonnable) aux seules conditions que ces fleurs soient largement visibles de la voie publique, servent à l'embellissement du village et que ces personnes les plantent, les entretiennent et les arrosent. **Faites-vous connaître au 06.86.80.35.99 ou mcohons@wanadoo.fr avant le 27 avril.**

Nous remercions par ailleurs les habitants qui, de longue date, participent généreusement à cet effort floral en fournissant et entretenant déjà leurs abords. D'autres Cohonsois peuvent aussi échanger ou offrir des vivaces... Déposez vos dons sous le préau de l'école.

Vous pouvez également bénéficier de tarifs d'achats de groupe pour vos commandes personnelles auprès de ce producteur (fleurs et légumes). **Contacter le 06.86.80.35.99 ou mcohons@wanadoo.fr avant le 27 avril.**

Tarifs TTC « par pied » du « Potager d'Eric », livraison comprise : pétunias variés, œillet d'Inde, rose d'Inde, bégonie rouge feuillage bronzé, rose ou blanche, tabac, sauge à 0,60€ ; bacopa, bidens, sanvitalia à 1,80€ ; géranium droit, géranium lierre, géranium lierre double à 1,90€ ; dragon à 1,95€ (dans la limite des possibilités) ; dipladénia à 5,50€, suspension de feuillage, de géranium lierre, de géranium lierre double, de verveines, de surfinias à 10€...

A repiquer (entre autre) : botte de poireaux à 3,50€ ; tomate le pied (plusieurs variétés) à 0,60€ ; tomate cerise à 0,80€, concombre, courgette, potiron le pied à 1,20€, salade barquette de 12 à 3,20€, choux (de toutes sortes) barquette de 12 à 4€...

Cérémonie du Souvenir – vendredi 8 mai par la pensée

La cérémonie du 75^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 se fera exceptionnellement sans public pour des raisons sanitaires. Une gerbe sera néanmoins déposée au monument aux morts pavoisé des drapeaux tricolores. Nous pourrons observer à la maison à 11h une minute de silence en hommage aux victimes civiles et militaires engagées jusqu'à nos jours dans des conflits.

Afin de manifester leur participation à cette journée nationale, les villageois, qui le souhaitent, pourront également pavoiser leur habitation aux couleurs nationales.

Saison en sommeil aux jardins suspendus de Cohons et de Silière

La saison touristique et culturelle attend des jours meilleurs... suite à la fermeture actuelle au public des deux parcs et jardins.

L'été apportera peut-être des possibilités d'accueil, d'animations en lien étroit avec les bénévoles de l'association « Escargots en folie ». Les actualités peuvent être suivies sur www.jardin-cohons.fr et sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.

Pour nous joindre : par courriel à mcohons@wanadoo.fr ou par téléphone au 03 25 84 79 44 / 06.86.80.35.99. Secrétariat de mairie – 14 rue Candrée – Fermé jusqu'à nouvel ordre - Ouvert habituellement les lundi et jeudi de 9 h à 11 h 45. Retrouvez toute l'actualité et les informations sur notre site www.cohons.fr et sur [Facebook](#) ([Commune de Cohons](#)).



Un quotidien perturbé encore très longtemps

En attendant la présentation du plan complet d'ici la fin du mois d'avril, une chose est sûre. Face aux nombreuses « inconnues » qui entourent toujours le virus, les Français ne retrouveront donc pas tout de suite et probablement pas avant longtemps leur « vie d'avant ». Il va falloir « apprendre à vivre avec le virus ». La mise en oeuvre du déconfinement sera ainsi « progressive » et permettra d'entrer « dans une deuxième phase » destinée à « reconquérir une partie de notre liberté ». « Préserver la santé des Français » et « assurer la continuité de la vie de la nation » sont les deux principes du déconfinement qui ne pourront être atteints qu'en « maîtrisant la circulation du virus » et en « rétablissant la capacité d'accueil des hôpitaux ». Trois éléments essentiels à décliner pour enclencher le processus : la poursuite de l'adoption des gestes barrières, tels que la distanciation sociale, la généralisation du port de masques « grand public » et le dépistage massif selon les contraintes, disponibilités locales, les endroits où les tests pourront être effectués et analysés.

Ehpad : droits de visite rétablis

Première mesure concrète et immédiate : les visites des familles dans les Ehpad (et les établissements accueillant des personnes handicapées) peuvent reprendre dès aujourd'hui. Mais dans des conditions « *extrêmement limitées* » et « *très encadrées* ». Ce sera à la demande du résident (et avec) pas plus de deux personnes de la famille. Ce sera sous la responsabilité des directions d'établissements qui devront dire à la famille lorsque ce sera possible et dans quelles conditions. Si le « *contact visuel* » sera autorisé, l'impossibilité d'aller toucher la personne, d'être en contact physique sera maintenue. Concernant les publics vulnérables, il n'y aura pas de « discriminations » selon l'âge en multipliant les messages de prévention » à l'attention des plus fragiles et des personnes âgées. Les recommandations de déconfinement demeurent mais selon un principe de responsabilité.

Ecoles : vers une réouverture partielle et différenciée selon les territoires

Celle-ci devrait se faire de manière « progressive ». Les écoles n'ouvriront pas partout le 11 mai et ne fonctionneront pas partout dans les conditions dans lesquelles elles fonctionnaient avant les mesures de confinement. Plusieurs « scénarii » sont ainsi à l'étude. Cette réouverture pourrait se faire « par territoire », en commençant par les zones les moins touchées par le virus, ou bien « par moitié de classe ». « On peut imaginer que dans les territoires (où il n'y a eu quasiment aucun cas), l'ouverture se fasse plus rapidement et de façon plus large que dans d'autres territoires, là où la situation est plus compliquée. » Dans le cas d'un retour à l'école par moitié de classe, il pourrait y avoir alternance « une semaine sur deux » pour ce qui est du « lien physique et intellectuel avec le professeur ». Le gouvernement imagine également « l'utilisation des locaux de façon différente en utilisant des espaces plus larges que de simples classes pour faire cours ». A la CCAVM, les élus et salariés travaillent et réfléchissent à ce sujet pour les élémentaires : 12 mai, reprise des classes de grande section, CP et CM2 par groupe de 15 maximum. Le 25 mai, reprise de toutes les classes avec maximum 15 élèves par classe.

Télétravail en entreprises et mesures barrières pour les commerces

Dans les entreprises, le télétravail devra être maintenu lorsque cela est possible. « Dans les entreprises, les gestes barrières et la distanciation sociale doivent d'abord passer, lorsque cela (sera) possible, par le maintien du télétravail », celui-ci devant se poursuivre dans toute la mesure du possible. « Lorsque ce n'est pas possible, il va falloir faire en sorte que les règles d'organisation de l'entreprise respectent ces mesures barrières et cette distanciation sociale », en se basant, notamment, sur les guides qui ont déjà été réalisés sur les différents métiers. La réouverture des commerces, qui ne sont pas de première nécessité, devra, là aussi, se faire de manière progressive en respectant les gestes barrières et distanciation sociale dans les files d'attente notamment et avec la mise à disposition de gel hydroalcoolique. Une réouverture qui ne concerne pas les cafés et les restaurants « dans un premier temps » car « cette nature d'activité ne permet pas d'éviter la circulation du virus ». On sait, désormais, également que les voyages et les mariages ne seront vraisemblablement pas possibles.